

Image not found or type unknown



question juridique concernant les droits d'associé

Par **foot58**, le **20/01/2016** à **18:21**

Etant gérant minoritaire d'une sarl avec 2 associés en retraite ,un de mes associé a subi une saisie de droits d'associé ou de valeurs mobilières depuis 10 ans mais rien n'a été inscrit au tribunal de commerce concernant le nantissement de ses parts , puis je dans le cadre d'un bénéfice lui verser des dividendes sans être inquiété pour notre sarl et personnellement. Merci